



L'économie sociale et solidaire présente différents profils en Haute-Normandie

Avec 51 000 emplois salariés, l'économie sociale et solidaire (ESS) représente un secteur important dans l'économie haut-normande. Les associations en constituent le support largement dominant. L'ESS est présente dans des créneaux d'activité qui appartiennent essentiellement à l'économie résidentielle, notamment au secteur social. Ces grandes caractéristiques se retrouvent de façon variable dans les territoires de projet de Haute-Normandie. Une majorité d'entre eux se distingue par un poids particulièrement élevé des associations, souvent dans le domaine social, mais aussi parfois dans l'éducation ou les sports et loisirs. D'autres territoires se caractérisent par une présence relativement importante d'activités relevant de l'économie "productive" (coopératives notamment).

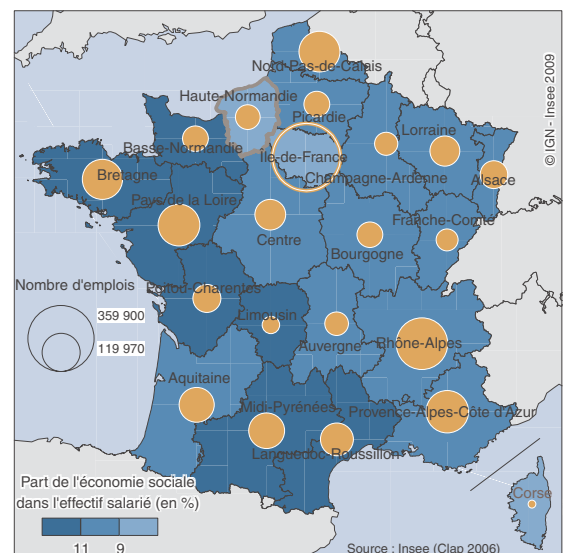
L'économie sociale et solidaire (ESS) repose sur des principes fondamentaux tels le volontariat, la démocratie et la dimension humaine au centre de la finalité de l'entreprise. Quatre grandes familles juridiques sont ici retenues : les mutuelles, les coopératives, les associations et les fondations qui respectent chacune ces principes dans leurs fonctionnement et organisation (cf. encadrés "comment mesurer la part de l'ESS" et "le champ de l'étude").

Ce secteur de l'économie touche de près une grande partie de la population. Des millions de personnes sont adhérentes d'une mutuelle de santé, d'une mutuelle d'assurance automobile ou d'habitation. Les coopératives agricoles, laitières, de distribution (Centre Leclerc, Système U...) sont aussi très connues, ou encore les banques coopératives comme les Caisses d'Épargne, le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, etc. Les associations sont également très nombreuses dans les domaines sportif, culturel ou sanitaire et social.

UN SALARIÉ SUR DOUZE DANS L'ESS

Fin 2006, l'économie sociale et solidaire en Haute-Normandie regroupe 5 000 établissements employeurs pour 51 000 emplois, soit 8,5 % des salariés de la région. Elle est moins développée qu'au niveau national

L'économie sociale et solidaire dans les régions



(9,8 %). Comparée aux autres régions françaises, la Haute-Normandie se positionne au 20e rang. Néanmoins, des dynamiques locales montrent une grande diversité des initiatives répondant à des besoins des territoires, porteuses de développement économique et d'utilité sociale.

En France, le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi total varie de 6,6 % en Corse à 13,5 % en Bretagne. Ce secteur de l'économie est plus fortement implanté

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre l'Insee, la Région Haute-Normandie et l'Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire (Adress).

**COMMENT MESURER
LA PART DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?**

Héritier de courants de pensée humaniste du XIXe siècle développés en réaction aux violences sociales ayant accompagné la Révolution industrielle, le mouvement de l'économie sociale a été théorisé par les grands penseurs de la réforme sociale tels que le comte de Saint-Simon, Pierre Proudhon ou Charles Gide.

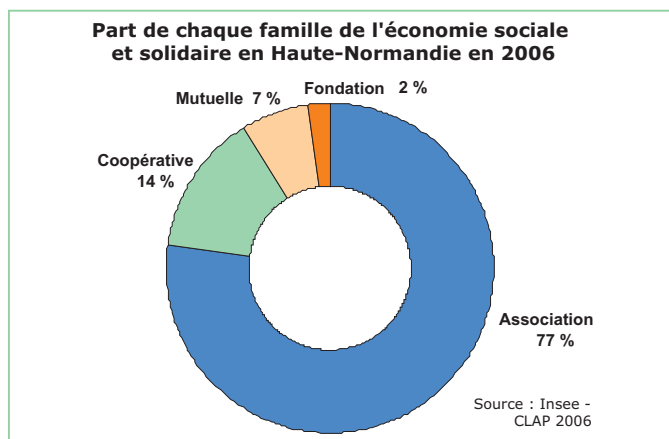
Cette composante importante de l'économie regroupe actuellement diverses activités en marge des logiques lucratives classiques et de la puissance publique, dont la liste est souvent discutée. Comme sa prise en compte dans les nomenclatures habituelles n'est pas naturelle, l'Insee a souhaité stabiliser le périmètre de l'économie sociale, de manière à en permettre une exploration statistique. Ce périmètre a été discuté et validé conjointement par la DIISES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) et le CNCRES (Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale). **L'identification des composantes de l'économie sociale et solidaire est construite à partir d'une liste de catégories juridiques (CJ), puis de l'exclusion de certaines activités (codes NAF) réputées hors champ.** Le périmètre exact du champ statistique pris en compte pour l'économie sociale et solidaire est consultable sur le site internet de l'Insee de Haute-Normandie, rubrique publications, puis « dossiers régionaux ».

Le champ de l'économie sociale et solidaire retenu ainsi dans le cadre de cette nomenclature recouvre **quatre grandes familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations.** Ces organismes s'inspirent des principes fondateurs de 1845, principes repris dans la charte de 1980 : liberté d'adhésion, but non lucratif (non-appropriation individuelle des excédents financiers, à l'exception des sociétés coopératives), dimension humaine au centre de la finalité des entreprises, gestion démocratique selon le principe « une personne, une voix ».

salarié, elles situent la Haute-Normandie dans la moyenne nationale.

Les mutuelles, quant à elles, ne représentent que 7 % de l'ESS régionale, mais elles sont plutôt bien représentées en Haute-Normandie, notamment grâce à la présence du siège de la Matmut situé à Rouen. Avec un taux de 0,6 % de l'emploi salarié régional, elles placent la région au 8e rang. Deux mutuelles sur trois relèvent du code des assurances (Matmut, Groupama).

Les fondations, à l'image de leur présence sur le territoire national, sont peu nombreuses en Haute-Normandie : une dizaine d'établissements et un millier de salariés (2 % des emplois de l'ESS régionale) sont implantés dans la région. Elles opèrent en majeure partie dans les domaines de la santé et du social. Leur poids dans l'économie régionale est le plus faible des quatre



dans les régions de l'ouest. Dans les quatre régions situées les plus à l'ouest, de la Basse-Normandie à Poitou-Charentes, son poids dépasse les 12 %.

LES ASSOCIATIONS, SUPPORT DOMINANT DE L'ESS

Des quatre grandes familles étudiées, les associations dominent. En Haute-Normandie, elles représentent 77 % de l'emploi de l'ESS et contribuent pour 6,5 % à l'emploi salarié régional (7,6 % au plan national), ce qui place la région au 20e rang français. Dans la région, elles couvrent principalement les domaines de l'action sociale, de l'éducation et des services aux particuliers.

Les coopératives recouvrent 14 % de l'ESS régionale en termes d'emplois. La moitié d'entre elles offrent des emplois dans les organismes de crédit et un quart dans le commerce (coopératives agricoles ou de commerçants). Avec une part de 1,2 % dans l'emploi

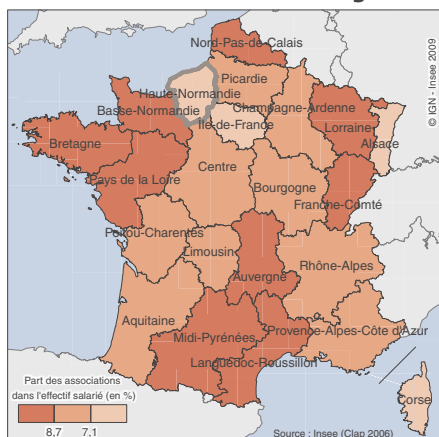
LE CHAMP DE L'ÉTUDE

Le champ de l'étude se limite aux établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année 2006. Cela signifie qu'un pan entier de l'ESS échappe à cette étude, celui basé sur le bénévolat.

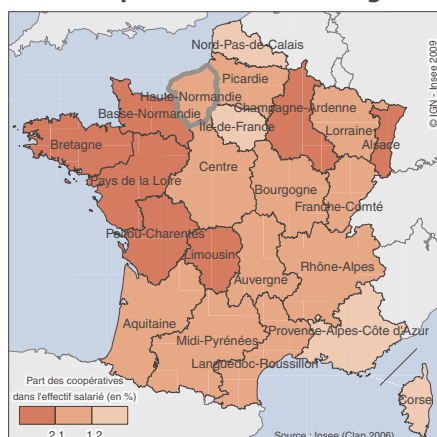
Deux sources ont été utilisées pour l'étude :

- La mesure du poids de l'économie sociale et solidaire dans les établissements et l'emploi salarié est établie à partir de la source CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), qui utilise des données issues de plusieurs fichiers (Sirene, Urssaf, DADS, fichier des agents de l'État...). Les effectifs sont comptés au 31 décembre 2006 ;
- La deuxième approche, portant sur les caractéristiques des postes offerts, s'appuie sur la source DADS (Déclarations annuelles de données sociales). La DADS est une formalité administrative qui doit être effectuée chaque année par tout employeur. Elle permet à l'Insee d'établir des statistiques sur l'emploi salarié (conditions d'emploi, sexe, âge, catégories socioprofessionnelles, salaires).

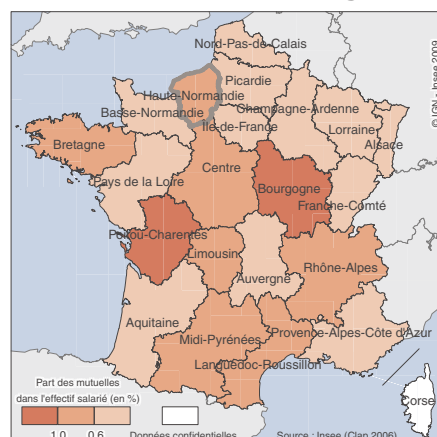
Les associations dans les régions



Les coopératives dans les régions



Les mutuelles dans les régions

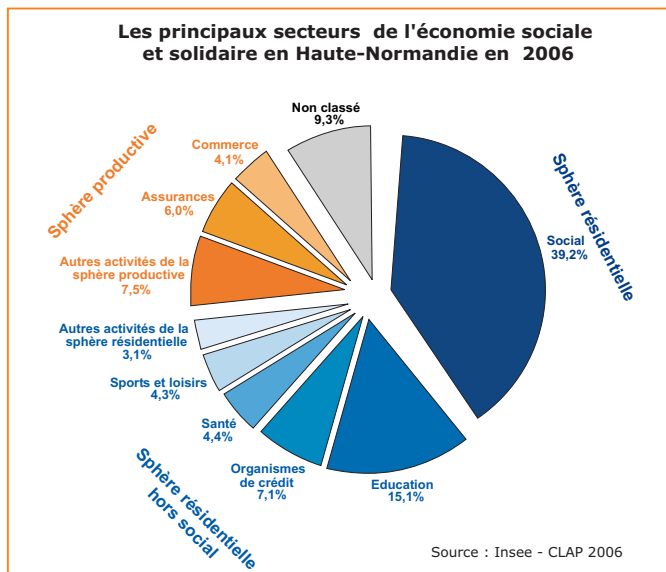


familles (0,2 % de l'emploi salarié total), comme dans les autres régions.

QUATRE EMPLOIS ESS SUR DIX DANS LE SOCIAL

Les trois quarts des emplois de l'économie sociale et solidaire régionale font partie de l'économie « résidentielle », à savoir les emplois de proximité qui répondent aux besoins de la population locale (action sociale, éducation, santé, services aux particuliers...). Seulement 18 % des emplois de l'ESS appartiennent à la sphère dite « productive » (agriculture, industrie, services aux entreprises...).

A un niveau plus détaillé des activités, trois domaines se détachent, en Haute-Normandie comme au niveau



national. Tout d'abord, les activités du social sont prépondérantes. Elles totalisent dans la région quatre emplois sur dix. Elles sont le plus souvent orientées vers l'accueil des personnes handicapées, l'aide à domicile ou l'aide par le travail. Ensuite, le domaine de l'éducation compte 15 % des emplois du champ de l'étude. Ces deux types d'activités sont essentiellement exercés dans des associations. Enfin, troisième domaine important, les activités financières au sens large regroupent 13 % des

LES DOMAINES D'ACTIVITÉS REGROUPÉES

Pour identifier des profils synthétiques de territoires, les activités exercées par les établissements du champ de l'ESS ont été regroupées en 3 grands domaines. Ce regroupement s'appuie sur les notions d'économie « résidentielle » et « productive ».

La sphère résidentielle recouvre les activités présentes sur un territoire qui sont censées rendre un service direct aux populations résidentes. Les domaines éducation, organismes de crédit, santé, sports et loisirs, culture et audiovisuel, hébergement et restauration sont ainsi classés dans cette sphère. Le domaine social appartient lui aussi à l'économie résidentielle mais du fait de son poids élevé dans tous les territoires, il est conservé comme domaine d'activité à part entière. Le troisième ensemble correspond à la sphère « productive », qui correspond aux activités produisant des biens ou services destinés à des marchés plus larges que le territoire. Pour cette étude, l'agriculture, le commerce, les assurances, le transport et entreposage, les services aux entreprises, l'industrie, la construction de logement et les activités immobilières sont regroupés dans cette sphère.

NB : le commerce, en général, se rattache davantage à la sphère résidentielle ; mais dans le cas de l'ESS, il recouvre essentiellement le commerce de gros (plateformes coopératives d'approvisionnement) et a pour cette raison été classé dans la sphère « productive ».

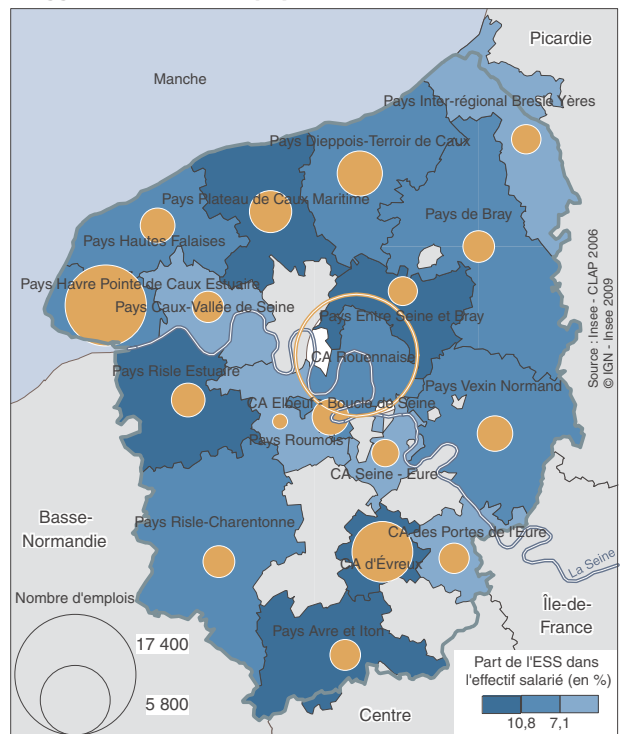
emplois. Ce sont les organismes de crédit dans les coopératives et les assurances dans les mutuelles.

Les autres secteurs de l'économie sociale et solidaire, tels la santé, les sports et loisirs, la culture ou encore les services aux entreprises concernent chacun moins de 5 % des emplois de l'ESS.

DIFFÉRENTS PROFILS D'ESS

Cette hiérarchie des domaines d'activité de l'ESS se retrouve à peu de choses près dans la plupart des territoires infrarégionaux, mais avec un "dosage" qui peut varier sensiblement. Pour mettre en évidence différents profils d'ESS, les 18 territoires de projet de Haute-Normandie (1) ont été classés selon les familles d'employeurs d'une part, et en fonction de domaines d'activités regroupées d'autre part. Trois ensembles ont ainsi été définis : le domaine social (de loin le premier secteur d'activité), les activités "résidentielles" autres que sociales, et les activités "productives".

L'économie sociale et solidaire dans les communautés d'agglomération et les pays de Haute-Normandie en 2006



UN FORT TAUX D'ASSOCIATIONS ET DE SOCIAL

Quatre territoires cumulent un fort taux d'associations (au minimum 83 %) avec une part importante de l'emploi social (voisine ou supérieure à 50 %) : il s'agit des pays Entre Seine et Bray, Avre et Iton, Risle-Charentonne et Hautes Falaises. Le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi total pour deux de ces pays est très élevé. Il atteint 13,5 % dans le pays Entre Seine et Bray et 12,4 % pour Avre et Iton. Les pays de Risle-Charentonne et Hautes Falaises enregistrent un taux plus faible (respectivement 7,3 % et 9,5 %).

Un peu en marge de ce groupe de territoires, le pays du Vexin Normand connaît également un poids

(1) Deux communautés d'agglomération (celle du Havre et de Dieppe-Maritime) sont traitées dans les pays qui les englobent territorialement.

Part des emplois de l'économie sociale et solidaire selon l'orientation économique et le type d'employeur

	Orientation économique			Familles		
	Sphère résidentielle : social	Sphère résidentielle : hors social	Sphère productive	Association	Coopérative	Mutuelle
Pays Entre Seine et Bray	72,6	15,2	6,4	82,6	9,3	0,0
Pays Avre et Iton	68,8	19,5	8,1	85,1	14,5	0,4
Pays Risle-Charentonne	58,7	27,6	9,0	87,4	11,4	1,2
Pays Hautes Falaises	48,0	30,9	11,2	83,9	15,5	0,6
Pays Vexin Normand	58,3	21,6	16,5	75,1	20,0	0,4
CA Seine - Eure	35,7	47,7	5,6	85,0	11,4	3,4
CA des Portes de l'Eure	42,8	41,8	5,4	89,8	8,1	2,2
Pays de Bray	42,1	39,8	8,6	86,1	13,3	0,7
Pays Havre-Pointe de Caux-Estuaire	44,0	36,4	8,8	87,8	7,2	4,1
CA Elbeuf - Boucle de Seine	38,9	36,3	12,2	85,5	12,4	2,1
Pays Caux-Vallée de Seine	36,7	35,7	14,7	85,7	13,0	1,3
Pays Roumois	39,0	46,0	5,9	83,1	16,9	0,0
Pays Risle-Estuaire	41,2	27,5	26,9	75,9	23,4	0,7
Pays Plateau de Caux Maritime	40,5	23,6	20,5	76,2	21,2	0,7
Pays Inter-régional Bresle-Yères	40,9	30,8	19,4	75,5	21,6	2,9
Pays Dieppois-Terroir de Caux	45,8	28,0	19,0	76,0	19,9	2,1
CA Rouennaise	29,9	36,8	24,8	68,5	17,1	13,1
CA Evreux	26,8	39,1	19,8	71,4	4,3	10,9
Haute-Normandie	39,2	34,0	17,5	77,1	13,9	6,8

Source : Insee - CLAP 2006

Les activités non classées et les fondations ne figurent pas dans ce tableau de même que les communautés d'agglomération de la région dieppoise et havraise (voir pays havrais et pays dieppois).

Unité : %

élevé du domaine social dans son ESS (notamment grâce aux centres d'aide par le travail) mais conjugué de façon originale à une part importante de coopératives (financières, agricoles ou du domaine de la construction). Le poids de l'ESS dans l'emploi total y est moyennement élevé (9,2 %).

BEAUCOUP D'ASSOCIATIONS LIÉES À L'ÉDUCATION ET AUX SPORTS ET LOISIRS

Sept autres territoires affichent également un taux d'emplois associatifs élevé (dépassant 85 %), mais avec une part d'emplois « résidentiels » hors domaine social relativement importante (supérieure à 35 %). Les activités principalement liées à l'éducation ou aux sports et loisirs y sont en effet plus présentes que dans les autres territoires. Il s'agit des pays du Havre Pointe de Caux-Estuaire, de Bray, du Roumois et de Caux-Vallée de Seine ainsi que des communautés d'agglomération des Portes de l'Eure, d'Elbeuf-Boucle de Seine et de Seine-Eure. Le poids de l'économie sociale et solidaire est modéré, voire faible dans ces six territoires, variant de 4,3 % de l'emploi total dans la CA de Seine-Eure à 8,6 % dans le Pays de Bray.

UNE PROPORTION D'EMPLOIS ÉLEVÉE DANS LA SPHÈRE PRODUCTIVE

A l'opposé des groupes précédents, quatre territoires cumulent une proportion relativement forte d'emplois dans la sphère productive et dans les coopératives. Il s'agit des pays de Risle-Estuaire, Plateau de Caux Maritime, Bresle-Yères et Dieppois-Terroir de Caux. Le poids de l'ESS dans l'économie est important pour les pays du Plateau de Caux Maritime (11,8 %) et Risle-Estuaire (11,6 %). Il est moyennement élevé pour le pays Dieppois-Terroir de Caux (7,9 %) et faible

dans le pays inter-régional Bresle-Yères (5,2 %). L'ESS de ces territoires laisse une place relativement importante à l'industrie (coopératives linières) ou au commerce de gros. De part ces activités, ces territoires présentent les caractéristiques suivantes : une part de femmes dans l'emploi moins prononcée qu'ailleurs, un travail à temps complet important et des ouvriers en proportion plus nombreuse.

DES ACTIVITÉS PLUS RÉPARTIES

Les communautés d'agglomération d'Evreux et de Rouen se ressemblent fortement en matière d'économie sociale et solidaire. De tous les territoires, elles sont les seules à offrir moins de 30 % d'emplois dans le domaine social. Leurs activités sont partagées entre le reste de la sphère résidentielle (c'est à dire hors du domaine social) et la sphère productive. Elles sont plutôt tournées, parmi les secteurs les plus importants, vers l'éducation, la santé et les assurances. Leur ESS est relativement développée, avec 10,8 % de l'emploi salarié pour la CA d'Evreux et 9,7 % pour la CA Rouennaise. Les salariés sont plus âgés qu'ailleurs, la part des plus de 50 ans est nettement plus élevée (près d'un salarié sur quatre) et la main-d'œuvre y est qualifiée. En conséquence, les salariés sont aussi mieux rémunérés en comparaison des autres territoires. Enfin, le travail à temps complet prédomine dans ces deux communautés d'agglomération □

Nadine POUILLAIN

POUR EN SAVOIR PLUS

L'Insee, la Région et l'Adress ont réalisé en commun un ensemble de fiches statistiques commentées présentant les dynamiques de l'ESS de chacun des 20 territoires de projet de la Haute-Normandie, pays et communautés d'agglomération. Ces fiches sont accessibles sur le site Internet de l'Insee Haute-Normandie, rubrique publications, puis « dossiers régionaux ». Sur chacune des fiches territoriales, la présentation statistique est complétée par une approche plus qualitative mettant en évidence les initiatives des acteurs locaux.